

Communiqué de Presse - 10 septembre 2009

**L'inauguration prochaine du nouveau Palais des Congrès (Square)
repose la question de la diminution indispensable de la TVA dans l'Horeca,
particulièrement pour le tourisme d'affaires
soumis à rude concurrence internationale**

Bruxelles - BHA (*Brussels Hotels Association*) ainsi que des représentants en Belgique de grands groupes hôteliers internationaux s'alarment de la baisse de compétitivité de notre tourisme d'affaires, suite aux taux de TVA réduits pratiqués dans nos pays limitrophes. Ce, face aux résultats catastrophiques du tourisme d'affaires ces derniers mois et à l'absence d'une décision rapide du monde politique belge en faveur d'une réduction de la TVA dans l'Horeca.

Une telle perte de compétitivité pourrait rapidement réduire à néant des années d'efforts et d'investissements importants en faveur du développement du tourisme, particulièrement du tourisme d'affaires ('Meetings', 'Incentive travel', Congrès, Conférences, 'Conventions', 'Exhibitions', Expositions et Evénements), dont ceux relatifs à la rénovation du Palais des Congrès de Bruxelles.

Le 20 septembre nous inaugurerons Square, le nouveau Palais des Congrès de Bruxelles. Un espace de conférence qui pourra recevoir jusqu'à 2.000 congressistes.

Cette inauguration fait partie intégrante du projet de la ville de Bruxelles de développer la dimension internationale de notre capitale, entre autres au travers du développement du tourisme, qu'il soit d'affaires ou de loisirs.

Développer le tourisme bruxellois est un projet majeur, car ce dernier représente une source non négligeable de revenus (un chiffre d'affaires d'environ 7,9 milliards d'Euros, rien que pour Bruxelles), ainsi qu'un gisement important d'emploi, d'autant plus intéressant qu'il n'est pas dé localisable (près de 90.000 personnes inscrites auprès de 4.100 sociétés). ¹

¹ Source : BNB, calculs Observatoire du tourisme à Bruxelles, données 2003 et 2,5% d'inflation annuelle



Brussels Hotels Association

En stimulant à Bruxelles l'organisation de meetings, de foires, de salons et d'événements divers (conventions, congrès, conférences, réunions, séminaires, voyages-incentive...), c'est toute l'économie tournant autour du tourisme d'affaires qui s'en trouve dynamisée : nuitées d'hôtel, restauration, secteur du transport (aérien, ferroviaire, bus, taxis, voitures de location...), visites touristiques et attractions multiples, shopping...

Une perte de compétitivité par rapport à la clientèle d'affaires étrangère, essentiellement originaire de nos pays limitrophes, est de nature à impacter négativement et de façon durable cette manne de revenus et d'emplois.

Ainsi, à l'échelle du pays, une perte de 10% de la clientèle du tourisme d'affaires engendrerait une perte de chiffre d'affaires d'environ 600 millions d'Euros pour le secteur du tourisme (agences et tour-opérateurs, attractions, hôtels, restauration, transports) ² et un manque à gagner pour les finances publiques estimé à 300 millions d'Euros (TVA, ONSS, IPP, ISOC).

Or, quels constats devons-nous malheureusement effectuer aujourd'hui ?

- Trois de nos pays voisins pratiquent déjà des taux de TVA réduits, d'au moins 15% moins élevés que chez nous : 3% au Luxembourg, 6% aux Pays-Bas et 5,5% en France depuis le 1^{er} juillet 2009. En Allemagne, le tarif normal de 19 % est de vigueur. Mais là aussi, l'Horeca demande une diminution à 7 % ;
- La crise fait des ravages dans l'Horeca : au cours des 8 premiers mois de cette année par rapport aux 8 premiers mois de 2008, le nombre de faillites dans le secteur a augmenté de +15,5%, alors que le secteur connaissait déjà le nombre de faillites le plus élevé depuis des années ³ ;
- La tendance du chiffre d'affaires du secteur de l'hôtellerie est catastrophique, avec une baisse qui atteint 25% en août 2009 (diminution de 12% du taux d'occupation et de 15% du prix de vente) ⁴ ;
- Cette tendance s'explique essentiellement par un recul vertigineux de la clientèle du tourisme d'affaires (- 35% de chiffre d'affaires en août 2009), alors que la clientèle du tourisme de loisirs semble se maintenir à Bruxelles (avec toutefois un prix moyen par nuitée d'hôtel en baisse) ⁴ ;
- Par opposition, la baisse de la TVA en France permet à des villes telles que Paris et Lille de réaliser un bon mois d'août qui ne recule que de 5% à Paris et de 3% à Lille selon les statistiques (source MKG Hospitality)

Il importe dès lors que nos politiciens s'interrogent sur ce que coûterait, à l'ensemble de notre économie belge, l'absence d'une décision politique en faveur d'une

² Source : BNB, calculs Observatoire du tourisme à Bruxelles, données 2003 et 2,5% d'inflation annuelle

³ Source : Graydon Belgium – étude 1^{er} septembre 2009



Brussels Hotels Association

diminution de la TVA. Quelle perte de compétitivité ? Combien de faillites à venir ? Combien d'emplois directs et indirects perdus ? Combien d'efforts et investissements consentis à ce jour qui ne fourniront jamais les fruits tant attendus ?

Agissons dès lors rapidement et **préservons ainsi l'attractivité de la Belgique et de Bruxelles comme destinations touristiques**, que ce soit auprès des tour-opérateurs (afin de les stimuler à maintenir Bruxelles comme destination privilégiée) ou auprès des clients d'affaires (afin de les inciter à sélectionner notre pays comme destination pour leurs congrès, séminaires ou réunions internationales).

Un nouvel appel urgent est donc lancé au gouvernement fédéral pour qu'il applique un taux de TVA réduit dans l'horeca, promis depuis 1999 et pratiqué d'ores et déjà par trois de nos pays voisins.

De son côté, le secteur Horeca a d'ores et déjà répondu favorablement aux demandes formulées par le gouvernement fédéral. Il a remis, en date du 14 juillet 2009, un mémorandum au ministre Didier Reynders, précisant, de façon concrète, ses engagements en cas de réduction de la TVA, en matière de :

- réduction partielle des prix pratiqués,
- création d'emploi, formation et protection sociale,
- modernisation et attractivité du secteur.

Un tel alignement concurrentiel de la TVA en Belgique permettrait enfin d'harmoniser progressivement les niveaux de taux de TVA pratiqués en Europe au sein du secteur. Cette harmonisation respecterait les lois d'une concurrence saine et répondrait à la volonté des instances européennes de rapprocher à long terme les taux pratiqués par les divers Etats membres.

Ce communiqué de presse émane de BHA (Brussels Hotels Association), il est supporté par plusieurs grands groupes hôteliers nationaux et internationaux, soucieux de l'avenir de notre secteur touristique :

Accor Hospitality, Conrad, Crowne Plaza, Hilton, Holiday Inn, Rezidor, Rocco Forte, Pandox, Starwood, Thon Hotels, etc..

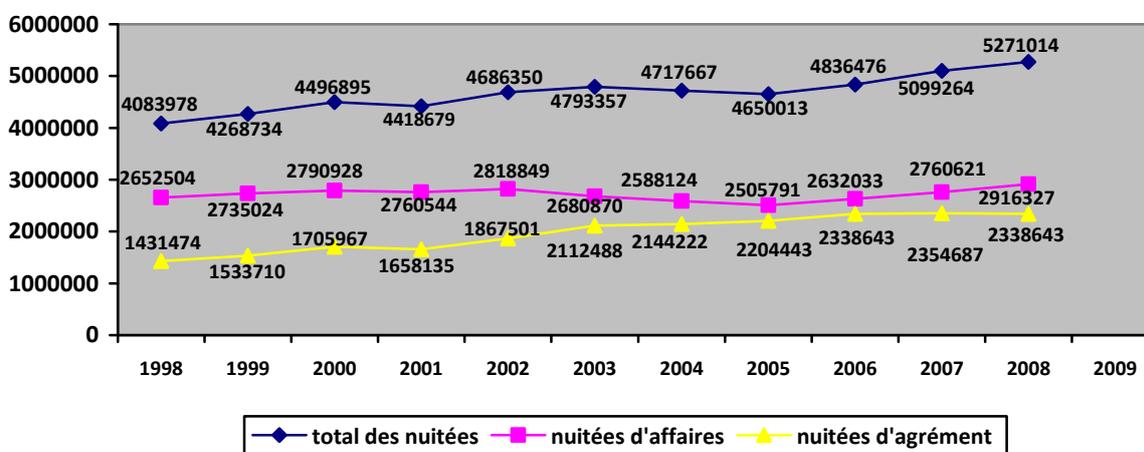
Pour toute question, merci de vous adresser à BHA (Brussels Hotels Association), M. Patrick Bontinck, Président, tél. 0475 269 179

Quelques chiffres et dates clés

Le secteur du tourisme Bruxellois ⁵

- Nombre total de nuitées dans la région de Bruxelles-Capitale, nombre de nuitées d'affaires (conférences, congrès, séminaires, autres raisons professionnelles) et nombre de nuitées d'agrément (vacances et loisirs).

Nuitées d'hôtel à Bruxelles-Capitale



(Source : Direction générale Statistique et Information économique - catégories hôtels, appart'hôtels et hébergements pour jeunes)

- Capacité d'accueil : 32.200 personnes dans les hôtels, hébergements pour jeunes et chambres d'hôtes (2007)

Le tourisme à Bruxelles ⁵

- 13.198 chambres d'hôtel (2008).
- 86% du nombre total de nuitées d'hôtels proviennent de visiteurs étrangers. (Source : Direction générale Statistique et Information économique - 2007)
- Les quatre principaux pays d'origine des visiteurs étrangers sont le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. (Source : Direction générale Statistique et Information économique - 2007)

⁵ Source : Observatoire du tourisme à Bruxelles, rapport annuel 2007 et lettre de l'Obs n°27



Brussels Hotels Association

- Bruxelles est la 4^{ème} destination mondiale pour les réunions d'associations internationales (229 réunions en 2007), derrière Singapour (465 réunions), Paris (315 réunions) et Vienne (298 réunions). Bruxelles totalise à elle seule 75% des réunions internationales se déroulant en Belgique.
(Source : UIA - International Meetings Statistics 2007)
- Bruxelles est la 19^{ème} destination internationale pour l'organisation de congrès.
(Source : International Congress & Convention Association - 2007)

Le Palais des Congrès de Bruxelles (Square) ⁶

- 1958 : inauguration.
- Mai 2003 : mise en œuvre de la décision politique de rénover le Palais des Congrès et de retirer l'amiante qu'il contient.
- 20 février 2004 : le gouvernement fédéral décide de créer une filiale spécialisée de la SFI (Société Fédérale d'Investissements) chargée de la rénovation et de l'exploitation future.
- 20 septembre 2009 : inauguration du nouveau complexe.

⁶ Informations complémentaires : <http://www.square-brussels.com>